

## Compte-rendu du Conseil d'école

**Mardi 5 novembre 2024**

### **Personnes présentes:**

**Enseignants** : Mme Cartron, Mme Maguet, Mme Caro, Mme LeBrech Praud, Mme Petit, Mme Simon, Mme Jauzelon, Mme Lehaut, M Schweitzer

**Parents élus** : Mme Courtas, M Frénard, M Heurteau, Mme Lefort, Mme Menou, Mme Menguy, Mme Picard Philippon

**DDEN** : M Jouhanneau

**Représentante service enfance Mairie** : Mme Guyodeau

**Rased** : Mme Prévost

**Personnes excusées** : Mme Morin (Inspectrice de l'Education Nationale), Mr MADAWJESKI (enseignant), Mme QUEMERE (élue Enfance), Mme Morhez (directrice générale des services)

### **1 - Intervention des délégués du conseil d'enfants de l'école**

Un premier conseil a eu lieu le 20 octobre avec les deux délégués de chaque classe élémentaire. Il est prévu d'organiser un conseil par période. Il a permis d'évoquer le fonctionnement et la vie de l'école. Les délégués des classes élémentaires ont présenté les travaux de réflexion réalisés en classe autour de leur nouvelle école, la cour de récréation, le service de restauration et les TAP (voir en annexe le tableau récapitulatif de leurs interventions). Les priorités à travailler dans les classes pour préparer le prochain conseil d'élèves seront vues lors du prochain conseil des maîtres.

**Intervention de la mairie** : Changement de prestataire : Convivio , en liaison chaude. Les menus sont élaborés avec la diététicienne comme dans une restauration classique. Bonne relation entre le prestataire et la mairie.

**Intervention du DDEN** : Concernant le manque d'arbre évoqué par les élèves, proposition de demander à planter un ou plusieurs « **arbres de la laïcité** ». Idée approuvée par l'ensemble de l'assemblée et sera rediscutée en conseil des maîtres.

### **2 - Vote des règlements:**

Vote du règlement intérieur du conseil d'école (Code de l'Education). **Vote pour à l'unanimité.**

Vote du règlement intérieur de l'école : **Vote pour à l'unanimité**

### **3 - Résultats des élections des parents d'élèves**

Fort taux de participation cette année. Les nouvelles familles (petite section) ont voté massivement.

<b>Nombre d'inscrits</b>	274
<b>Nombre de votants</b>	215
<b>Nombre de votes blancs ou nuls</b>	7
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	208
<b>Taux de participation</b>	78,47

### **4 - Bilan de la rentrée scolaire 2024-2025**

- **effectifs** : 180 élèves inscrits : 71 élèves en maternelle et 109 élèves en élémentaire répartis sur 8 classes.

21 PS 4 TPS Lucie Simon	26 MS Emeline LeBrech Praud	5 MS/19 GS Stéphanie Lehaut	23 CP Audrey Cartron	21 CE1 Hélène Jauzelon	19 CE2 Anne-Françoise Maguet et Léa Caro	22 CM1 Nicolas Schweitzer	23 CM2 Christine Petit
----------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------	----------------------------	------------------------------	---	---------------------------------	---------------------------

## **ATSEM :Classe TPS /PS :Clara Citerne,Classe MS:Julie Airiau ,Classe MS/GS: Sophie Beaugé**

La directrice souligne que le début d'année a été compliqué au niveau de l'effectif des ATSEM. Une seule ATSEM à la rentrée puis 2 ATSEM pour 3 classes pendant un mois.

Les ATSEM remplaçantes et embauchées pour ce début de période ont été très volontaires et se sont vite adaptées.

Stéphanie : agent polyvalent qui remplace Morgane assure pour le moment le remplacement de Sophie Beaugé en MS/GS.

• **APC:** Les séances ont lieu hors temps scolaire (sur le temps du midi) et sur autorisation des parents les : Lundi, mardi, jeudi ou vendredi selon l'organisation ou la quotité de travail des enseignants.

• **évaluations repères en classes élémentaires :**

L'évaluation des acquis des élèves a été étendue à tous les élèves d'élémentaire.

Ces outils d'évaluation standardisés permettent aux enseignants à partir des résultats des élèves de compléter les constats réalisés par eux-mêmes, de réguler leur enseignement. Elles permettent de cibler les enfants à besoins ou fragiles et par conséquent, l'adaptation des contenus ou mise en place d'aides spécifiques.

• **RASED :** Les quatre grands axes qui définissent le champ d'intervention des personnels RASED :

- Aider les équipes pédagogiques à définir les réponses possibles pour les élèves en difficulté ;
- Assurer une aide spécialisée auprès des élèves ;
- Favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap;
- Contribuer à une relation positive avec les parents.
- œuvrer au sein d'un pôle ressources

Le RASED se compose de :

Mme Kristell Provost, psychologue Education Nationale, intervient auprès d'élèves rencontrant des difficultés cognitives, psychologiques ou relationnelles, et les enfants en situation de handicap.

Mme Frédérique Prevost, maître E. Intervention pour des difficultés durables dans les apprentissages. Travaille le plus souvent avec des élèves en groupe.

Mme Fabienne Raby maître G. Intervention pour des élèves inhibés, débordants ou qui ne parviennent pas à entrer dans les apprentissages. Le jour d'intervention est à définir.

**Intervention de Frédérique Prevost :**

Intervention auprès de l'équipe enseignante.

La Psychologue s'occupe de 10 écoles et Mme Raby de toute la circonscription de Vallet (19 écoles) et Mme Prevost s'occupe de 5 écoles.

Pour info : 317 demandes d'aide l'an dernier sur la circonscription dont 24 demandes à Monnières.

Mme Provost est intervenue pour 20 élèves, Mme Raby : 4 élèves et Mme Prevost : pour 10 élèves en aide pédagogique. Intervention aussi pour les évaluations nationales.

Afin de régler les problèmes relationnels entre certains enfants dans la cour de l'école, l'équipe enseignante avec l'aide de la psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée du RASED, va mettre en place une méthode appelée « méthode de la préoccupation partagée ».

C'est une méthode non blamante. On va voir l'élève cible (intimidé). Il y a des élèves témoins (neutres) et un ou plusieurs intimidateurs présumés.

Elle consiste à faire des entretiens individuels. Avec l'enfant cible : 20 à 30 minutes ; faire le point et le rassurer. Entretien avec la famille de l'enfant cible au début et à la fin.

Pour les témoins et intimidateurs présumés : entretien de 2 à 3 minutes, discret sur un temps de récré. Le but est de l'amener à être empathique. Si l'enfant n'a rien remarqué, on lui demande d'observer pour un futur entretien. Si l'enfant a remarqué, on lui demande de trouver des solutions pour que l'autre enfant aille mieux. Toute solution est bonne. On demande à l'intimidateur présumé de trouver des solutions pour que l'enfant cible aille mieux. On ne prévient pas sa famille.

Le but est de rester toujours positif.

Au niveau du pôle enfance : observation des animateurs sur le temps du midi pour repérer les enfants cibles, intimidateurs présumés et témoins. Puis échange avec Mme Maguet et l'équipe enseignante tous les mois.

## **5 - PEDT- restauration - périscolaire**

Sondage sur les rythmes scolaires : les résultats ont montré qu'une majorité des familles avait souhaité garder le rythme de 4,5 jours par semaine. (autour de 60%)

Restauration scolaire : Question des représentants des parents d'élèves : Est-il possible d'avancer l'horaire de la cantine ? 13H actuellement.

Réponse de la mairie : Ce n'est pas possible car le restaurant scolaire n'est pas assez grand pour accueillir tous les enfants des deux écoles en même temps. TAP : les élèves sont décloisonnés dans plusieurs espaces pour éviter d'être trop nombreux au même endroit, en même temps. En principe les enfants ont fini de déjeuner à 13 heures.

Périscolaire : Intervention des représentants des parents d'élèves : Un enfant s'est à nouveau cassé le bras sur la structure du pôle enfance.

Mme Souche Marie , directrice des services techniques est au courant des problèmes liés à la sécurité. Une aération des copeaux a été faite cet été et le service technique a un planning d'entretien de la structure.

Demande des parents : il faut continuer à insister fortement sur l'entretien et l'ajout de copeaux sous la structure.

Menus de la cantine : les menus ne sont pas publiés car les menus proposés par la société Convivio sont retravaillés par Mme Bertin Sylvie et tant qu'ils ne sont pas prêts, ils ne sont pas publiés sur le portail famille.

## **6 – Projet d'école, projets et activités en cours ou à venir**

### **Le projet d'école :**

Il implique l'ensemble de la communauté éducative et définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux afin de répondre aux besoins des élèves en tenant compte du contexte de l'école .

Le projet est construit en prenant appui sur 4 domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves , l'enseignement
- le bien-être de chaque élève, le climat scolaire
- les acteurs et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

### **Projets pour cette année:**

- **Portes ouvertes de l'école et accueil des futures petites sections :**

Intervention Mme SIMON :

De nouveau, il sera proposé aux futurs PS, le samedi 25 janvier 2025 de 10h à 12h , une matinée découverte de l'école, des espaces : classe/ dortoir/ déroulé d'une journée type en petite section .

Les parents pourront aussi rencontrer les personnes qui s'occuperont de leur enfants.

Le vendredi 7 mars 2025 de 16h30 à 18h30 : Portes ouvertes de l'école pour découvrir l'ensemble de l'école et échanges avec les enseignants

Période 5 : proposition de temps d'immersion le vendredi matin par groupe de 5 /6 futurs élèves avec un parent au sein de la classe. Au cours de la matinée, les parents ont un temps d'échange avec la directrice, temps d'activité et temps de récréation.

De nouveau, les enfants peuvent revenir une deuxième fois avec la petite crèche.

A la prérentrée : accueil des enfants, leurs affaires la veille de la rentrée, qui permet de se préparer une nouvelle fois pour le jour J.

Intervention des représentants des parents d'élèves : Les familles sont très satisfaites de ces temps d'adaptation et constatent que la rentrée de leur enfant s'est faite très sereinement.

- **USEP**

Intervention de Mme Jauzelon

6 classes y participent de la GS au CM2.

C'est un dispositif qui permet de participer à 3 rencontres sportives par classe avec d'autres écoles.

Cela va débiter à partir du mois de décembre.

Coût de 8 € par enfant correspondant à l'adhésion à l'association. Une participation financière est demandée aux parents (5€), On remercie vivement l'APE pour l'aide financière correspondant aux 3€ restants.

La licence des enseignants sera payée par la coopérative scolaire ( environ 100€) ;

Le financement permet de payer les transports et le renouvellement du matériel.

La Mairie a également participé à hauteur de 70€ par classe en 2023-2024

La demande est faite pour le renouvellement de cette participation pour l'année 2024/2025.

Merci aux parents qui accompagnent lors de ces sorties

- **Chant et musique:** pour les classes de CM1 et CM2.

Intervention de M SCHWEITZER

Chant et danse avec 2 intervenantes de l'association « Vibrations »

Thème choisi : la nature

4 séances de chant et utilisation des instruments /4 séances de danse/ 3 séances en binôme  
 Une restitution pourrait être proposée aux parents dans le courant de l'année.

- **Chorale tout au long de l'année pour l'ensemble des classes élémentaires**

Pour le spectacle de Noël : Chorale CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

Les maternelles participeront avec un chant commun.

- **Projet Ecole Dehors : pour les classes de MS, CE1 et CE2**

Intervention de Mme Jauzelon :

Ce projet concerne les classes de MS, CE1 et CE2,

Principe : faire classe dehors.

Plusieurs enseignants ont participé à des formations hors temps scolaire.

Travail régulier sur le potager + Intervention de Pauline Papin, présidente de l'OCCE 44 avec les élèves : sortie sur une demi journée dans un espace autour de l'école (petit bois). But : Apprendre dehors (des mathématiques, du français, des sciences...)

En maternelle : une fois par mois au potager pour s'occuper du jardin mais aussi faire des mathématiques, du graphisme...

- **Projet de sortie Nature pour les CE2-CM1-CM2 sans nuitée en fin d'année**

Le covoiturage ou un transport par car sont envisagés.

Cela se ferait sur 3 jours, afin de limiter les coûts

La dominante serait sportive : canoë, paddle, tir à l'arc, escalade, pêche et/ ou course d'orientation

Les parents des classes concernées seront informés d'ici la fin de la période 2.

Des actions de financement seront mises en place.

## 7 - **Travaux importants et investissements demandés en 2024-2025**

Localisation	Demandes de travaux et aménagements	Dates de réalisation
<b>Partie maternelle</b>		
Partie Maternelle	<b><u>Classe de Petite Section Classe 1</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Dans les sanitaires PS</u></b> : installer 2 meubles fermés au dessus des lavabos ou bien des étagères</li> </ul>	
	<b><u>Classe de Moyenne Section Classe 2</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• volets : résistance</li> </ul>	
	<b><u>Atelier entre MS/GS</u></b> 2 étagères au dessus des vitres qui donnent dans les classes sur toute la longueur (largeur identique à celles installées)	
	<b><u>Classe de Grande Section Classe 3</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Impact sur fenêtre proche porte secours</u></li> <li>• <u>Sanitaires GS</u> : installer 1 meuble fermé pour produits au dessus des lavabos</li> </ul>	
<b>Partie élémentaire</b>		
Classe 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refixer la bande caoutchouc sous porte</li> </ul>	
Classe 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changer le grand tapis extérieur</li> <li>• Fenêtre à nouveau bloquée</li> </ul>	
Salle de motricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oscillo-battant ne tient pas bien</li> </ul>	

Entrée de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneau d'affichage pour informations officielles à remplacer</li> <li>• Racks à vélo</li> <li>• Plantations de quelques arbustes pour égayer devant de l'école</li> </ul>	
Extérieur	<p><b>Cour élémentaire:</b> Réparer le but du foot Aller chercher les ballons qui se trouvent sur le toit</p>	

Mme MAGUET précise que de nombreux travaux d'aménagement et de réparation ont été effectués durant les grandes vacances par le service technique ainsi qu'un grand nettoyage des locaux .  
L'équipe enseignante et les enfants ont pu effectuer une rentrée scolaire dans des locaux accueillants et propres .  
Toute l'équipe enseignante remercie la directrice des services techniques et ses agents .

## 8 – Subventions et bilan financier de la coopérative scolaire

- Présentation des subventions octroyées par enfant par année

Budget total : 64,20 euros par enfant pour année	
38 euros	Fournitures/ Manuels
12,20 euros	Petits investissements
14 euros	Sorties scolaires
3,20 euros	Classe transplantée

Mme MAGUET va demander une augmentation de cette subvention au vu de l'inflation actuelle.

- Présentation du Bilan Budget Coopérative scolaire par M SCHWEITZER

Excédent reporté au 1<sup>er</sup> septembre : 2191,01 €

Total des sorties : 788,90 + 3,29 (caisse) = 792,19 €

Total des entrées : 942,80 € (Théâtre de Monnières)

Solde sur le compte : 2300,44 € + 41,18 € (Caisse) = 2341,62 €

A venir :       Achat de matériel Info = -919,95 €  
                  Adhésion USEP = -1002,92 €  
                  Encaissement USEP = 5€ / enfant

Il signale la rentrée de 942,80 € grâce au don de l'association « le Réveil de Monnières »

L'école remercie vivement l'association pour ce don.

Mme Menou précise que les enseignants peuvent solliciter l'APE pour participer aux frais de car lors des sorties.

## 9 - Compte rendu des exercices d'évacuation incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

- **L'exercice incendie** du 13 septembre s'est bien déroulé. L'école a été évacuée en 3 min 15.
- **PPMS Risques Majeurs :**  
Le PPMS départemental prévu le 12 octobre, a été annulé et reporté à une date ultérieure.
- **PPMS attentat-intrusion :** un exercice aura lieu avant les vacances de décembre. Les parents seront prévenus de la date afin de pouvoir en parler avec leurs enfants pour que cela ne soit pas un sujet d'angoisse pour eux.

### Dates des prochains conseils d'école :

Judi 20 mars 2025  
Judi 5 juin 2025  
au sein de l'école , classe n°4 à 18h30

Mme MAGUET remercie l'ensemble des personnes présentes ce soir, au service des élèves.  
Conseil clos à 20h35

Secrétaire de séance :  
Mr SCHWEITZER, enseignant

Pour la Présidence :  
Mme MAGUET, directrice

